

Prêt hypothécaire à taux variable

Restez calme face aux variations du marché

Vous avez besoin d'un financement transitoire avant la vente d'un bien immobilier? Vous envisagez d'augmenter les remboursements convenus? Vous attendez le bon moment pour passer à un modèle de financement plus avantageux? Avec le prêt hypothécaire à taux variable de la Banque Migros, vous restez très flexible. Et vous n'avez pas de taux d'intérêt fixe.



Le taux d'intérêt peut baisser

Comme vous n'êtes pas tributaire d'un taux fixe, vous pouvez profiter d'une baisse des taux d'intérêt pendant la durée.



Flexibilité

Remboursez votre prêt hypothécaire de manière flexible ou changez pour un produit plus avantageux.



Avantage financier

Pour les immeubles d'habitation, vous ne payez pas de majoration de taux pour votre prêt hypothécaire en deuxième rang.

Offre

Disponibilité

L'offre est proposée aux particuliers à partir de 18 ans révolus et aux entreprises.

Variantes

Le produit est géré en CHF.

Remboursement

Le montant du remboursement annuel convenu s'élève à 6,7% minimum du prêt hypothécaire de 2e rang. Il est possible d'effectuer des amortissements plus élevés, à condition que la résiliation intervienne pour la fin d'un mois avec un préavis de six mois (sous réserve des prescriptions légales).

Limites de montant

Pas de montant minimum; au maximum 80% de la valeur vénale pour les logements à usage propre; cette limite peut différer pour d'autres types d'objets.

Durée

Illimitée.

Taux d'intérêt (particuliers)

Les intérêts sont débités semestriellement au 30 juin et au 31 décembre, selon l'usage suisse.

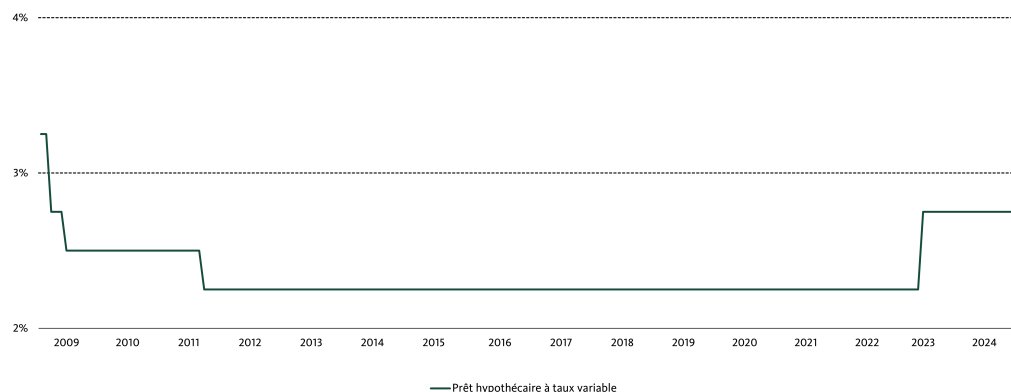
| | |
|----------------|--------|
| Taux d'intérêt | 2,750% |
|----------------|--------|

Frais principaux

Frais de dossier

| | |
|------------------------------------|---------|
| Prêts et limites, ouverture | gratuit |
| Prêts et limites, gestion | gratuit |
| Modification contrat de crédit | CHF 200 |
| Modification convention de produit | CHF 100 |
| Fin de la relation de crédit | CHF 400 |

Développement des taux d'intérêt depuis 2009



Informations pratiques

Conseils pratiques

- Particuliers: un amortissement par le biais du compte de prévoyance diminue la charge d'impôts (amortissement indirect).
- Il est possible de changer pour un produit hypothécaire plus avantageux (par exemple un prêt hypothécaire à taux fixe).

Examinez aussi notre prêt hypothécaire à taux fixe

banquemigros.ch/hypothèque

Le présent document fournit un aperçu des informations produit les plus importantes pour une décision d'achat par des personnes domiciliées en Suisse et des personnes non assujetties à l'impôt américain. Ces indications sont purement indicatives. Seuls les Conditions générales de la Banque Migros SA et les contrats signés sont déterminants à cet égard. La banque peut ajuster les frais à tout moment dans le cadre des dispositions légales et s'engage à en informer les clients de manière appropriée. Le montant actuel des frais peut être consulté à tout moment dans la brochure «Prix des prestations».